

# OFFRE DE FORMATION CONTINUE

## INSTITUTS DE FORMATION GROUPE SOS SANTE GRAND-EST

### PROGRAMME 2025 - 2026

## Table des matières

Présentation .....	1
Démarche qualité .....	2
NOUVEAUX ACTES AIDE-SOIGNANT .....	4
TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS .....	6
TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS et ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS (INTERPRO) ...	8
ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE.....	10
AFGSU NIVEAU I .....	12
AFGSU NIVEAU II .....	14
AFGSU RECYCLAGE .....	16
FICHE D'INSCRIPTION.....	18
Informations pratiques .....	19

## Présentation

Au cœur de la Région Grand Est, les instituts de formation du GROUPE SOS Santé : Institut de Formation en Soins Infirmiers de Mont-Saint-Martin, les Instituts de Formation d'Aides-Soignants de Mont-Saint-Martin, de Saint-Avold et de Hayange proposent une offre de formation continue conçue pour répondre aux besoins des professionnels de santé. Que vous soyez infirmier, aide-soignant ou cadre de santé, nos équipes pédagogiques vous accompagnent dans le développement et le renforcement de vos compétences afin de garantir des soins de qualité pour tous.

Au sein de ses formations initiales IFSI et IFAS, le GROUPE SOS Santé s'engage à former des professionnels solidaires, ouverts à l'innovation et à l'écoute des besoins des usagers qu'ils prennent en charge. L'offre de formation continue s'adapte en plus aux réalités des territoires, en phase avec les défis locaux et les évolutions du secteur de la santé : vous êtes à proximité de nos instituts de formation, une association au sein du GROUPE SOS, un établissement de santé, un partenaire ou un professionnel de santé, nous sommes en mesure de vous proposer une formation adaptée.

L'offre de formation sera enrichie régulièrement ; vous ne trouvez pas une formation spécifique ? Vous recherchez une formation proche de chez vous ? Vous souhaitez former vos équipes sur site ? Contactez-nous afin d'étudier ensemble vos besoins !

Grâce à des modalités pédagogiques innovantes : simulation en santé, escape game, digitalisation, jeux de rôle, nos programmes de formation continue sont accessibles à tous et sont pensés pour permettre à chaque soignant de se perfectionner, de renforcer ses compétences et d'en acquérir de nouvelles.

L'engagement du GROUPE SOS Santé, ancré dans des valeurs humaines et solidaires, se traduit par une formation qui va au-delà de l'acquisition de savoir-faire technique : c'est une véritable expérience de transformation professionnelle que nous vous proposons.

Parce que chaque soignant mérite de se sentir épanoui dans son métier, pour offrir le meilleur à ceux qu'il accompagne, rejoignez notre communauté d'apprentissage, et ensemble développons vos compétences professionnelles.

Alexandre ARMENGOL  
Directeur des instituts de formation  
Groupe SOS Santé Grand Est

## Démarche qualité

Engagés dans une dynamique d'amélioration continue, nos instituts s'attachent à garantir la qualité de leurs actions de formation. Chacun des établissements est certifié Qualiopi, au titre de la catégorie "**Actions de formation**", conformément aux exigences fixées par le Référentiel National Qualité (RNQ).

Cette certification atteste de notre capacité à dispenser des formations répondant aux standards nationaux, en assurant une organisation rigoureuse, un accompagnement pédagogique structuré et une évaluation constante de la satisfaction des apprenants.

Notre objectif : Garantir la qualité des processus que nous déployons pour favoriser le développement des compétences de chaque apprenant.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Nos instituts s'engagent à favoriser l'accessibilité de leurs formations aux personnes en situation de handicap. Des aménagements spécifiques peuvent vous être proposés en fonction de vos besoins ; nous vous invitons à prendre contact avec nous [instituts-formation-sante@groupe-sos.org](mailto:instituts-formation-sante@groupe-sos.org).

Conditions particulières :

- Le nombre de places est limité : les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.
- En cas de nombre insuffisant de participants, la formation pourra être reportée à une date ultérieure.

## NOUVEAUX ACTES AIDE-SOIGNANT

**Durée 3 jours (21h)**

L'arrêté du 10 juin 2021 définit le périmètre de compétences des aides-soignants et la parution de l'arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021, permet aux aides-soignants diplômés avant cette date de compléter leurs connaissances et de maîtriser les nouveaux soins désormais autorisés.

### **DATES :**

<b>IFAS Hayange</b>	Session 1 : Du 07 octobre 2025 au 09 octobre 2025. Session 2 : Du 09 décembre 2025 au 11 décembre 2025. Session 3 : Du 10 février 2026 au 12 février 2026. Session 4 : Du 28 avril 2026 au 30 avril 2026. Session 5 : Du 02 juin 2026 au 04 juin 2026. Session 6 : Du 07 juillet 2026 au 09 juillet 2026.
<b>IFSI IFAS Mont-Saint-Martin</b>	Session 1 : Du 10 au 11 février 2026 et 26 mars 2026. Session 2 : Du 22 au 23 avril 2026 et 12 mai 2026.
<b>IFAS Saint-Avold</b>	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.

*Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation en conséquence.*

### **PUBLIC**

- Aide-soignant diplômé d'Etat avant 2022.

### **OBJECTIFS**

- Actualiser les compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie de 2021.
- Maîtriser les nouveaux soins et exercer pleinement dans le respect de l'arrêté du 10 juin 2021.

### **PROGRAMME DE FORMATION**

- Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins.
- Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster.
- Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.

---

**MODALITES PEDAGOGIQUES**

---

- Apport théorique.
  - Jeux de rôles, simulation.
  - Tables rondes.
  - Ateliers.
- 

**VALIDATION**

---

- Pratiques simulées.
  - Études de situations.
  - Une attestation d'acquisition des compétences sera délivrée si les évaluations des trois modules sont validées. En cas d'absence de validation, l'aide-soignant se verra délivrer une attestation de suivi de formation.
- 

**COUT**

---

- Le coût de la formation est de 600€ par participant pour les trois jours (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).
- 

**ORGANISATION**

---

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée
- Le nombre maximum de participants est fixé à 12 par session.

## TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS

**Durée 3 jours (21h)**

A travers une approche interactive et collaborative, cette formation permet aux tuteurs de renforcer leurs compétences pédagogiques tout en favorisant une réflexion sur leurs pratiques professionnelles, afin de répondre aux exigences du référentiel de formation de l'arrêté du 10 juin 2021. La troisième journée de formation vise à ancrer l'apprentissage dans le vécu quotidien des participants, favorisant ainsi un retour d'expérience concret et une amélioration continue de leurs méthodes d'accompagnement.

### **DATES :**

<b>IFAS Hayange</b>	Retrouvez en page 8 la présentation de la formation proposée par cet établissement.
<b>IFSI IFAS Mont-Saint-Martin</b>	Retrouvez en page 8 la présentation de la formation proposée par cet établissement.
<b>IFAS Saint-Avold</b>	Session 1 : 17 septembre, 18 septembre et 11 décembre 2025. Session 2 : 13 janvier, 14 janvier 2026 et 11 mars 2026. Session 3 : 07 avril 2026, 08 avril 2026 et 24 juin 2026. Session 4 : 29 septembre 2026, 30 septembre 2026 et 09 décembre 2026.

*Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation en conséquence.*

### **PUBLIC**

- Aide-soignant diplômé d'état.
- Infirmier diplômé d'état.
- Cadre de santé / responsable de structure / encadrant d'unité de soins.

### **OBJECTIFS**

- Comprendre les missions des différents acteurs de la formation d'aide-soignant : rôle du tuteur, du maître de stage, de l'apprenant et des formateurs IFAS.
- Acquérir des méthodes d'accompagnement et développer les compétences nécessaires adaptées aux exigences de la formation.
- Adopter une approche réflexive sur ses pratiques professionnelles de tuteur.
- Savoir transmettre et construire avec l'élève en stage ses futures compétences professionnelles.

---

## PROGRAMME DE FORMATION

---

**■ Jour 1 :**

- Accueil, attentes des participants et objectifs.
- Transmettre savoir et valeurs.
- L'importance de l'accueil.
- Utilisation du Portfolio de l'élève.

**■ Jour 2 :**

- Encadrement des stagiaires.
- Référentiel de formation et « nouveaux actes de soins ».
- Construire les compétences.

**■ Jour 3 :**

- Retour d'expérience.
- L'importance de l'évaluation.
- Simulation et jeux de rôle.
- Clôture de la formation.

---

## MODALITES PEDAGOGIQUES

---

- Apport théorique.
- Jeux de rôles, simulation.
- Tables rondes.
- Ateliers.

---

## VALIDATION

---

- Présence aux 3 jours de formation.
- Evaluation à chaud de la formation.
- Evaluation à 6 mois (envoi d'un questionnaire).
- Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

---

## COUT

---

- Le coût de la formation est de 600 € par personne et par session (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).

---

## ORGANISATION

---

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée.

## TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS et ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS (INTERPRO)

**Durée 3 jours (21h)**

En session interprofessionnelle Aide-Soignant et Infirmier, cette formation permet aux tuteurs de renforcer leurs compétences pédagogiques tout en favorisant une réflexion sur leurs pratiques professionnelles, afin de répondre aux exigences des référentiels de formations AS de l'arrêté du 10 juin 2021 et au référentiel infirmier de l'arrêté du 31 juillet 2009. Les principes généraux du tutorat seront abordés en interpro et les spécificités liées à chaque métier seront traités séparément. La troisième journée de formation vise à ancrer l'apprentissage dans le vécu quotidien des participants, favorisant ainsi un retour d'expérience concret et une amélioration continue de leurs méthodes d'accompagnement.

### **DATES :**

<b>IFAS Hayange</b>	Session 1 : 19 janvier, 20 janvier 2026 et 24 mars 2026. Session 2 : 30 mars 2026, 31 mars 2026 et 19 mai 2026. Session 3 : 28 mai 2026, 29 mai 2026 et 02 juillet 2026.
<b>IFSI IFAS Mont-Saint-Martin</b>	Session 1 : 20 janvier 2026, 21 janvier 2026 et 17 février 2026. Session 2 : 24 mars 2026, 25 mars 2026 et 28 avril 2026.
<b>IFAS Saint-Avold</b>	Retrouvez en page 6 la présentation de la formation proposée par cet établissement.

*Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation (formation sur site, nombre de participants etc.)*

### **PUBLIC**

- Aide-soignant diplômé d'état (2 ans d'exercice professionnel).
- Infirmier diplômé d'état (2 ans d'exercice professionnel).
- Cadre de santé / responsable de structure / encadrant d'unité de soins.

### **OBJECTIFS**

- Comprendre les missions des différents acteurs de la formation d'aide-soignant : rôle du tuteur, du maître de stage, de l'apprenant et des formateurs IFAS.
- Acquérir des méthodes d'accompagnement et développer les compétences nécessaires adaptées aux exigences de la formation.
- Adopter une approche réflexive sur ses pratiques professionnelles de tuteur.
- Savoir transmettre et construire avec l'élève en stage ses futures compétences professionnelles.

---

## PROGRAMME DE FORMATION

---

**■ Jour 1 :**

- Accueil, attentes des participants et objectifs.
- Transmettre savoir et valeurs.
- L'importance de l'accueil.
- Utilisation du Portfolio de l'apprenant.

**■ Jour 2 :**

- Encadrement des stagiaires.
- Référentiel de formation.
- Construire les compétences.

**■ Jour 3 :**

- Retour d'expérience.
- L'importance de l'évaluation.
- Simulation et jeux de rôle.
- Clôture de la formation.

---

## MODALITES PEDAGOGIQUES

---

- Apport théorique.
- Jeux de rôles, simulation.
- Tables rondes.
- Ateliers.

---

## VALIDATION

---

- Présence aux 3 jours de formation.
- Evaluation à chaud de la formation.
- Evaluation à 6 mois (envoi d'un questionnaire).
- Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

---

## COUT

---

- Le coût de la formation est de 600 € par personne et par session (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).

---

## ORGANISATION

---

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée.

## ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

Durée 20 jours (140h)

La formation « Assistant de soins en gérontologie » permet aux aides-soignants et aides-médo-psychologique intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées de développer des compétences spécifiques en lien avec les besoins de cette population. À travers une approche interactive et collaborative, cette formation organisée sous forme de sessions réparties sur quatre mois, permet aux professionnels de renforcer leurs savoir-faire tout en favorisant une réflexion sur leurs pratiques professionnelles.

### **DATES :**

<b>IFAS Hayange</b>	Session : <ul style="list-style-type: none"><li>• Du 02 février 2026 au 06 février 2026.</li><li>• Du 02 mars 2026 au 06 mars 2026.</li><li>• Le 02, 07, 08, 09, 10 avril 2026.</li><li>• Du 18 mai 2026 au 22 mai 2026.</li></ul>
<b>IFSI IFAS Mont-Saint-Martin</b>	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
<b>IFAS Saint-Avold</b>	Session : <ul style="list-style-type: none"><li>• Du 08 septembre au 12 septembre 2025.</li><li>• Du 06 octobre au 10 octobre 2025.</li><li>• Du 17 novembre au 21 novembre 2025.</li><li>• Du 15 décembre 2025 au 19 décembre 2025.</li></ul>

*Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation (formation sur site, nombre de participants etc.)*

### **PUBLIC**

- Aide-soignant diplômé d'état.
- Accompagnant éducatif et social (anciennement AMP), titulaire d'un DEAS ou DEAMP.

### **OBJECTIFS**

- Adapter les pratiques professionnelles aux besoins des personnes âgées.
- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé.
- Développer les compétences en communication avec les personnes fragilisées et leur entourage.
- Répondre de manière adaptée aux besoins d'autonomie.
- Mettre en place des activités de stimulation cognitive et sociale.

---

## PROGRAMME DE FORMATION

- DF1. - Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
  - DF2. - Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
  - DF3. - Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.
  - DF4. - Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.
  - DF5. - Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées.
- 

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apport théorique.
  - Jeux de rôles, simulation.
  - Tables rondes.
  - Ateliers.
- 

## VALIDATION

- Présence aux 20 jours de formation.
  - Evaluation à chaud de la formation.
  - Evaluation à 6 mois (envoi d'un questionnaire).
  - Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.
- 

## COUT

- Le coût de la formation est de 1900 € par personne (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).
- 

## ORGANISATION

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée.

## AFGSU NIVEAU I

**Durée 2 jours (14h)**

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau I permet l'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

### **DATES :**

<b>IFAS Hayange</b>	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
<b>IFSI IFAS Mont-Saint-Martin</b>	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
<b>IFAS Saint-Avold</b>	Cette formation n'est pas proposée à ce jour. Vous pouvez nous solliciter si vous souhaitez qu'une session soit organisée.

*Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation (formation sur site, nombre de participants etc.)*

### **PUBLIC**

- Personnels non soignants intervenant dans un établissement de santé, une structure médico-sociale, ou auprès d'un professionnel de santé en exercice libéral.

### **OBJECTIFS**

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification et à la prise en charge d'une urgence vitale ou potentielle, seul(e) ou en équipe, en réalisant des gestes adaptés, non invasifs, jusqu'à l'arrivée des secours.
- Être capable d'identifier, d'alerter et de participer à la mise en place des mesures de protection face aux risques collectifs.

---

## PROGRAMME DE FORMATION

---

**■ Jour 1 :**

- Conduite à tenir devant une situation d'urgence.
- Prise en soins d'un patient en obstruction des voies aériennes, inconscient ou présentant une hémorragie.
- Prise en soins d'un patient (adulte ou enfant) en arrêt cardio respiratoire.

**■ Jour 2 :**

- Prise en soins des malaises.
- Prise en soins d'un patient présentant une brûlure, une plaie grave ou un traumatisme osseux.
- Participation à un relevage et un brancardage en équipe.
- Information sur les Situations Sanitaires Exceptionnelles à l'hôpital.
- Prise en soins des patients contaminés NRBCE en établissement.

---

## MODALITES PEDAGOGIQUES

---

- Apport théorique.
- Jeux de rôles, simulation.
- Pédagogie réflexive active.
- Ateliers.

---

## VALIDATION

---

- Présence obligatoire aux 14h de formation.
- Participation active aux différents ateliers d'apprentissage.
- Satisfaction aux exigences face aux situations de simulation proposées.
- L'AFGSU est délivrée par le CESU 57.
- Validité de l'attestation : 4 ans.

---

## COUT

---

- Le coût de la formation est de 200€ par personne pour les deux jours de formation, (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).

---

## ORGANISATION

---

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée
- Le nombre maximum de participants est fixé à 12 par session.

## AFGSU NIVEAU II

**Durée 3 jours (21h)**

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau II permet l'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

### **DATES :**

<b>IFAS Hayange</b>	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
<b>IFSI IFAS Mont-Saint-Martin</b>	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
<b>IFAS Saint-Avold</b>	<p>Les formations sont <b>réservées exclusivement</b> aux agents du GROUPE SOS.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du 22 au 24 septembre 2025.</li> <li>• Du 24 au 26 novembre 2025.</li> <li>• Du 15 au 17 décembre 2025.</li> <li>• Du 12 au 14 janvier 2026.</li> <li>• Du 16 au 18 mars 2026.</li> <li>• Du 27 au 29 mai 2026.</li> <li>• Du 06 au 08 juillet 2026.</li> </ul>

*Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation (formation sur site, nombre de participants etc.)*

### **PUBLIC**

- Professionnels de santé.
- Etudiants préparant un diplôme en vue de l'exercice d'une profession de santé.

### **OBJECTIFS**

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification et à la prise en charge d'une urgence vitale ou relative, seul(e) ou en équipe, en réalisant des gestes adaptés, jusqu'à l'arrivée des secours.
- Être capable d'identifier, d'alerter et de participer à la mise en place des mesures de protection face aux risques collectifs.

---

## PROGRAMME DE FORMATION

---

- Jour 1 :
  - Conduite à tenir devant une situation d'urgence.
  - Prise en soins d'un patient en obstruction des voies aériennes, inconscient ou présentant une hémorragie.
  - Prise en soins d'un patient (adulte ou enfant) en arrêt cardio respiratoire.
- Jour 2 :
  - Prise en soins d'un nourrisson ou enfant en arrêt cardio respiratoire.
  - Conduite à tenir devant un accouchement inopiné.
  - Prise en soins des malaises.
- Jour 3 :
  - Prise en soins d'un patient présentant une brûlure, une plaie grave ou un traumatisme osseux.
  - Participation à un relevage et un brancardage en équipe
  - Information sur les Situations Sanitaires Exceptionnelles à l'hôpital.
  - Prise en soins des patients contaminés NRBCE aux établissements.

---

## MODALITES PEDAGOGIQUES

---

- Apport théorique.
- Jeux de rôles, simulation.
- Pédagogie réflexive active.
- Ateliers.

---

## VALIDATION

---

- Présence obligatoire aux 21h de formation.
- Participation active aux différents ateliers d'apprentissage.
- Satisfaction aux exigences face aux situations de simulation proposées.
- L'AFGSU est délivrée par le CESU 57.
- Validité de l'attestation : 4 ans.

---

## COUT

---

- Le coût de la formation est de 330€ par personne pour les trois jours de formation (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).

---

## ORGANISATION

---

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée
- Le nombre maximum de participants est fixé à 12 par session.

## AFGSU RECYCLAGE

**Durée 1 jour (7 h)**

Le recyclage AFGSU I et II est nécessaire tous les 4 ans pour conserver la validité de l'attestation de formation aux gestes et aux soins d'urgence.

### DATES :

<b>IFAS Hayange</b>	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
<b>IFSI IFAS Mont-Saint-Martin</b>	Dans cet établissement, aucune session de formation n'est programmée. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins spécifiques en formation.
<b>IFAS Saint-Avold</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 septembre 2025.</li> <li>• 29 septembre 2025.</li> <li>• 26 janvier 2026.</li> <li>• 09 mars 2026.</li> <li>• 18 mai 2026.</li> </ul> <p>Ces dates concernent le recyclage de l'AFGSU niveau II. Pour un recyclage de l'AFGSU niveau I, merci de nous contacter afin de fixer des dates.</p>

*Nous étudions les besoins spécifiques de chaque établissement afin d'adapter nos actions de formation en conséquence.*

### **PUBLIC**

- Justifier de la possession de l'AFGSU niveau I ou II en cours de validité (moins de 4 ans).

### **OBJECTIFS**

- Assurer le maintien des acquis et l'actualisation des connaissances.
- Intégrer les évolutions réglementaires et de bonnes pratiques liées à l'urgence.

---

## PROGRAMME DE FORMATION

---

- Échanges avec les participants sur leurs expériences professionnelles vécues depuis la dernière formation AFGSU.
  - Actualisation et mobilisation des acquis face à une situation d'urgence (Arrêt cardio respiratoire, obstruction totale des voies aériennes, hémorragie, malaises...) en conformité avec les textes réglementaires et aux référentiels professionnels et scientifiques actualisés à travers des séances de simulation.
- 

## MODALITES PEDAGOGIQUES

---

- Apport théorique.
  - Jeux de rôles, simulation.
  - Pédagogie réflexive active.
  - Ateliers.
- 

## VALIDATION

---

- Présence obligatoire aux 7h de formation.
  - Participation active aux différents ateliers d'apprentissage.
  - Satisfaction aux exigences face aux situations de simulation proposées.
  - L'AFGSU est délivrée par le CESU 57.
  - Validité de l'attestation : 4 ans.
- 

## COUT

---

- Le coût de la formation est de 110€ par participant pour la journée de recyclage (organisme de formation, les instituts ne sont pas assujettis à la TVA).
- 

## ORGANISATION

---

- Si le nombre de participants est inférieur à 8, la session de formation peut être reportée
- Le nombre maximum de participants est fixé à 15 par session.

## FICHE D'INSCRIPTION

### INFORMATION

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
 Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
 CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Tel : \_\_\_\_\_  
 Mail : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_  
 En activité : o Oui o Non  
 Nom de l'employeur : \_\_\_\_\_  
 Tel employeur : \_\_\_\_\_  
 Mail employeur : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### FORMATION

(Merci de cocher la formation et l'établissement souhaité. Veuillez compléter une fiche par formation.)

Formation	Mont-Saint-Martin	Saint-Avold	Hayange
Tutorat des élèves aides-soignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tutorat des élèves aides-soignants et étudiants en soins infirmiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistant de soins en gérontologie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AFGSU Niv I		<input type="checkbox"/>	
AFGSU Niv II		<input type="checkbox"/>	
AFGSU Recyclage		<input type="checkbox"/>	
Nouveaux actes aide-soignant	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

### FINANCEUR

Financement : o Personnel o Employeur o Autre : \_\_\_\_\_  
 Nom du financeur : \_\_\_\_\_  
 Adresse du financeur : \_\_\_\_\_  
 Tel : \_\_\_\_\_ Adresse électronique : \_\_\_\_\_  
 Nom du responsable du financement : \_\_\_\_\_  
 CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### PIECES A FOURNIR pour le bénéficiaire

- Pièce d'identité (CNI, Titre de Séjour, Passeport...)
- Curriculum vitae à jour.
- Diplôme(s).



Le retour de cette fiche d'inscription ne vaut pas validation de l'inscription.

## Informations pratiques

Nos instituts de formation à Mont-Saint-Martin, Saint-Avold et Hayange accueillent les apprenants dans des environnements calmes et adaptés aux temps de formation. Chaque site présente ses spécificités en matière d'accessibilité, avec des solutions prévues pour faciliter votre venue : présence de zone de restauration où vous pouvez déjeuner (micro-onde, frigo) et présence de zones commerciales à proximité.



À **Mont-Saint-Martin**, l'établissement est accessible en voiture et en transports en commun. Un parking gratuit est à disposition directement sur place, garantissant un stationnement simple et sécurisé pour les apprenants et intervenants. L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Adresse : 4 Rue Alfred Labbé, 54350 MONT-SAINT-MARTIN.

À **Saint-Avold**, l'accès se fait principalement en voiture. Des transports en commun desservent également les environs. Des parkings gratuits se trouvent à proximité de l'institut. Un arrêt de bus est situé à environ dix minutes à pied. Nous adaptons nos conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap et nous vous invitons à prendre contact avec l'institut.



Adresse : 15 rue Lemire 57500 SAINT-AVOLD.



À **Hayange**, l'IFAS bénéficie d'un emplacement central, en plein cœur de la ville. Il est directement desservi par un arrêt de bus situé en bas de l'établissement. Des places de stationnement gratuites sont également disponibles à proximité. L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Adresse : 5 Esplanade de la Liberté 57700 HAYANGE.

Contact : [instituts-formation-sante@groupe-sos.org](mailto:instituts-formation-sante@groupe-sos.org)

Tel : 06 02 12 66 24

